

MAIRIE DE CONTRISSON  
68 rue Simon  
55 800 CONTRISSON

La commune de Contrisson a commencé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU permet d'organiser et de maîtriser l'utilisation de l'espace, il fixe le cadre des projets à mettre en œuvre en définissant clairement les règles d'utilisation et d'occupation du sol pour l'ensemble du territoire communal.

Il est l'occasion d'étudier les enjeux liés à l'environnement naturel et urbain et d'organiser leur protection réglementaire. Il garantit la pérennité des exploitations agricoles, la sauvegarde des sites et des paysages, et la préservation d'éléments naturels et urbains remarquables.

C'est un document indispensable pour les communes qui souhaitent maîtriser leur développement en présentant l'avantage d'une garantie juridique.

La commune sera accompagnée dans cette démarche par les bureaux d'études Nord-Est Géo Environnement et ECOLOR. La durée de l'étude est d'environ deux ans.

Conformément à sa délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2015, différents outils de concertation seront mis à la disposition de la population et des acteurs du territoire : présentation à la mairie des pièces du PLU en cours d'élaboration ainsi que d'un cahier de remarques, organisation de réunions publiques dont les dates seront communiquées par affichage à la mairie et par publication dans la presse locale écrite, et suivi de la démarche dans le journal de la commune.

